

LAROQUE DES ALBERES

Bulletin municipal N° 24 - Eté 2015

Castell de la Roca



Bulletin municipal n° 24
ÉTÉ 2015

SOMMAIRE

- 3 **LE MOT DU MAIRE**
- 4 **BUDGET 2015 / PROJET...**
- 5 **TRAVAUX**
Réfection de voies communales
Agrandissement du parking des écoles
Passerelle au Club house de tennis
Construction d'une pergola au Théâtre...
Sécurisation routière : Rue de Tanya
Aménagement d'un talus...
Création de deux pistes de secours
- 7 **SÉCURITÉ**
Opérations de débroussaillage
Opération « Tranquillité vacances »
Inscription au « Plan canicule »
Attention aux incendies de forêt !
Stop aux décharges sauvages !
Soyons secs avec le « moustique tigre » !
Lutte contre la chenille processionnaire
- 10 **ENVIRONNEMENT**
La Mairie a choisi... la santé de tous !
Cultivons la vie sans pesticide
- 13 **TOURISME**
- 14 **LA PAGE DES ENFANTS...**
- 15 **ÉVÉNEMENTS, RENCONTRES...**
Partage de l'omelette pascal
Expositions, conférences, concerts...
- 17 **VIE ASSOCIATIVE**
- 22 **INFORMATIONS DIVERSES**
- 24 **INFORMATIONS PRATIQUES**

Directeur de publication :

Christian NAUTE,
Maire de Laroque-des-Albères
Mairie de Laroque-des-Albères
66740 LAROQUE-DES-ALBERES
Tél. : 04 68 89 21 13
Fax : 04 68 95 42 58
mairie@laroque-des-alberes.fr

Photos : Mairie, associations



Imprimerie du Mas

Ne pas jeter sur la voie publique

CHAPELLE NOTRE-DAME DE TANYA :
SOUSCRIPTION PUBLIQUE



La Mairie de Laroque et la Fondation du Patrimoine ont lancé une souscription ayant pour objectif de recueillir des fonds pour la restauration des façades de la chapelle de Tanya. **Coût estimé des travaux : 69 036 € H.T.**

Les bons de souscription sont à votre disposition en mairie.

Vous pouvez également faire votre don en ligne sur le site Internet sécurisé : <https://www.fondation-patrimoine.org/13701>

1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt

Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien financier.

MAIRIE

18, Rue du Docteur Carboneil
Tél. : 04 68 89 21 13
mairie@laroque-des-alberes.fr
www.laroque-des-alberes.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

SERVICE D'ASTREINTE MUNICIPALE

Téléphone de l' élu de permanence : 06 37 73 24 40

Ce service ne fonctionne qu'en complément des heures normales d'ouverture des services techniques.

PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire :

Christian NAUTÉ.....Mercredi de 15h30 à 17h30

Les adjoints :

Martine JUSTO.....Mardi de 9h30 à 11h30
Affaires sociales

Robert SANCHEZ.....Jeudi de 15h30 à 17h
Travaux, Voirie, Sécurité

Marie-Thérèse ELSHOFF.....Sur R. V., 04 68 89 21 13
Communication, Culture, mtelshoff.laroque@gmail.com
Fleurissement

Guillaume COLL.....Vendredi de 15h à 17h
Animations, Associations

Laëtitia COPPÉE.....Lundi de 15h à 17h
Urbanisme, Affaires scolaires

LE MOT DU MAIRE



Chères Rocatines,
chers Rocatins,

Engagée dans une démarche de développement durable, la municipalité a décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Cette voie est certes difficile car elle est coûteuse, longue à mettre en place et les résultats ne sont perceptibles qu'avec le temps. Mais c'est un challenge important. Soucieuse de la santé de tous, la municipalité a pour devoir de mettre en place de nouvelles pratiques afin de protéger l'environnement et nous-mêmes. En conséquence, les herbes doivent être arrachées à la main.

Afin d'améliorer le stationnement, un parking est en cours d'aménagement à côté du Théâtre de verdure. Il prolonge l'ancien et offrira 28 places supplémentaires. Cela facilitera l'accès de la clientèle aux divers commerces du Carrer del Sol et des parents d'élèves aux écoles.

Au Domaine des Albères, deux pistes de secours viennent d'être réalisées. En cas d'incendie, les pompiers pourront ainsi plus facilement accéder au feu et éventuellement procéder à l'évacuation des personnes.

Du 30 mai au 5 juin, sur le plan européen, est organisée une semaine en faveur du Développement Durable (« Semaine à DD »). Diverses manifestations auront lieu à Laroque auxquelles je vous invite à participer : échanges autour de la culture de la vigne en biodynamie, conférence sur l'eau, randonnée botanique, expositions à l'Office de Tourisme, tombola gratuite autour du bio organisée par les commerçants de l'U.C.A.I.R...

Pour un environnement plus sain et une meilleure qualité de vie pour tous, il est important que chacun de nous prenne conscience des enjeux et agisse en conséquence, en citoyen éco-responsable.

Je vous souhaite un très bon été !

Christian NAUTÉ

Réunion publique d'information

« DÉMARCHE COMMUNALE ZÉRO PESTICIDE »

Lundi 1^{er} juin à 19 h au F.A.C.

Info : "L'Indépendant" est à la recherche d'un correspondant pour Laroque. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le journal.

BUDGET 2015 / projet de CONSTRUCTION

BUDGET 2015

Le 30 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget communal 2015. Celui-ci s'équilibre, sections de fonctionnement et d'investissements cumulées, à **4 307 983 €**.

Cette année encore, malgré une diminution des dotations de l'Etat de 14,40 % (D.G.F. 2014 : 253 609 € ; D.G.F. 2015 : 217 092 €), le Conseil municipal a décidé de maintenir un niveau d'investissement élevé (**2 261 751 €**) sans avoir recours à l'augmentation des impôts.

Le montant total des subventions accordées aux associations s'élève à 25 520 €.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTISPORTS

Afin de répondre aux besoins croissants des enfants des écoles, des jeunes et des associations, de permettre également une meilleure organisation des nouvelles activités périscolaires, le projet de construction d'une salle polyvalente à dominante sportive a été lancé. Une réunion publique d'information a eu lieu le 27 mai.

L'implantation du bâtiment est prévue au fond du stade qui pourra continuer à servir de terrain d'entraînement. La salle multisports aura une surface de 630 m² (21 m x 30 m) et une hauteur libre de 7 mètres. Elle sera dotée des équipements de base nécessaires à la pratique des activités sportives suivantes : volley-ball, badminton, basket-ball et diverses activités dont le tennis et le handball d'entraînement scolaire. Ce hall sera complété par l'adjonction de locaux annexes d'une surface de 116,55 m² : vestiaires, douches, sanitaires, chaufferie gaz, local de rangement et local de préparation avec local poubelles.

Les travaux devraient pouvoir débuter à l'automne et s'achever à la fin de l'année prochaine.



Projet d'implantation



Plan RDC



Vue côté sud

TRAVAUX

RÉFECTION DE VOIES COMMUNALES



Le **Chemin de la Montagne**, fortement endommagé par les fortes pluies de novembre dernier, a été asphalté sur une longueur de 950 mètres.

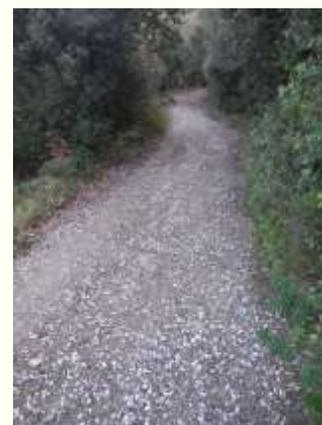


La **piste de jonction** entre l'**Allée des Genêts** et l'**Allée des Agaves** a été confortée par un enrochement.



Une vaste opération de rebouchage des "nids de poules" a été effectuée en enrobé à chaud notamment dans les **rues du Moulin de Cassanyes, de Roca Vella, du Château, sur la route de Tanya, l'avenue des Mas Catalans et le Chemin du Vilar**.

Le **Chemin de la passerelle Sabaté** a été remis en état par les agents des Services techniques avec le tractopelle récemment acquis par la commune.



AGRANDISSEMENT DU PARKING DES ÉCOLES

La capacité du parking situé à proximité du Théâtre de verdure étant insuffisante à répondre aux besoins exprimés par les parents d'élèves et les commerçants du village, la commune a acquis la parcelle cadastrée section AM N° 291, d'une superficie de 836 m², afin de créer 28 places de stationnement supplémentaires. Les travaux de déboisement sont terminés. Après nivellement du sol, le parking sera ouvert dans le courant du mois de juin.



CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE AU CLUB HOUSE DE TENNIS



Afin de faciliter le passage tout autour du Club house de tennis, une passerelle métallique a été construite entre les terrasses ouest et sud. Une marche cimentée rattrape le dénivelé. La rambarde de sécurité a été prolongée tout au long de la terrasse sud.

CONSTRUCTION D'UNE PERGOLA AU THÉÂTRE DE VERDURE



Construite par un agent des Services techniques de la commune, cette superbe pergola abritera du soleil ou de la pluie le comptoir de la buvette lors de prochaines manifestations.

SÉCURISATION ROUTIÈRE : RUE DE TANYA



A la demande des riverains, la Rue de Tanya a été mise en sens unique et le carrefour avec la route de Tanya sécurisé par un "STOP".

AMÉNAGEMENT DU TALUS RUE DE LA CITADELLE



Le talus situé à l'angle des rues de la Citadelle et de la Côte Vermeille a été conforté par un muret. Des arbustes méditerranéens viendront l'agrémenter.

DOMAINE DES ALBÈRES : CRÉATION DE DEUX PISTES DE SECOURS



En cas d'incendie au Domaine des Albères, les services de secours pourront emprunter deux pistes D.F.C.I. nouvellement aménagées : la première (photo de gauche) part du Chemin du Vilar en haut du Domaine et rejoint la piste de la Font dels Simiots ; la seconde, relie l'Avenue des Mas Catalans, en bas du Domaine, à l'Allée de la Jasse en passant par la propriété MAHÉ (photo de droite). Elle sera opérationnelle début juin.

Ces pistes pourront servir à évacuer les habitants en cas d'incendie. En temps normal, elles seront fermées à la circulation des véhicules (y compris des bicyclettes), sauf pour ayants droit.



OPÉRATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT DANS LE MASSIF DES ALBÈRES

En prévention contre les incendies, l'Office National des Forêts a effectué des opérations de débroussaillage le long des pistes 12 et 12 bis.

La parcelle située près du bassin d'irrigation du lieu-dit « Al Sal Gros », d'une superficie de 1 060 m², offerte à la commune par M. et Mme Charles BATBEDAT en avril 2014, a également été débroussaillée afin de faciliter les manœuvres de retournement des véhicules de pompiers en cas d'incendie.



FORMATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

L'U.S.I.S. de Perpignan propose un cours de formation à l'utilisation du défibrillateur. Une formation aux premiers secours pourra être proposée si le groupe atteint dix participants. Inscription en mairie.

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Vous partez en vacances : pour éviter les cambriolages, signalez votre absence à la Gendarmerie ou à la mairie

N'oubliez pas de signaler un éventuel retour prématuré.



INSCRIPTION AU « PLAN CANICULE »

En cas de déclenchement du Plan d'alerte canicule, les personnes âgées, isolées ou handicapées pourront bénéficier d'une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux si elles en font la demande à la mairie. La demande d'inscription peut être réalisée soit par la personne concernée, soit par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

Pour cela, vous pouvez contacter la mairie du lundi au vendredi aux heures d'ouverture (tél. : 04 68 89 21 13).

Vous pouvez également télécharger le formulaire à remplir et transmettre votre demande par courriel à mairie@laroque-des-alberes.fr

ou envoyer à la mairie le coupon-réponse suivant :

FICHE D'INSCRIPTION : Plan Canicule 2015

Nom, prénom :

N° et Rue :

Date :

Signature :

CONSEILS EN PÉRIODE DE FORTES CHALEURS OU DE CANICULE

SI JE SUIS UNE PERSONNES ÂGÉE

- J'humidifie ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation ;
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes ;
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé ;
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur ;
- Je bois au moins 1,5 litre d'eau par jour ;
- Je ne bois pas d'alcool ;
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

SI JE SUIS UN ENFANT OU UN ADULTE

- Je bois beaucoup d'eau ;
- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses ;
- Je ne reste pas en plein soleil ;
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur ;
- Je ne consomme pas d'alcool ;
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même ;
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur : www.meteo.fr

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

ATTENTION AUX INCENDIES DE FORÊT !

TOUTE L'ANNÉE EN FORÊT, IL EST INTERDIT DE FUMER ET DE FAIRE DU FEU



EN FORÊT :

**Je ne fais pas de feu de camp.
Je ne fume pas.**

JE RISQUE :

- ◆ de déclencher un départ de feu très vite immaîtrisable,
- ◆ de me retrouver face à un incendie de grande ampleur sans trouver rapidement une zone de protection,
- ◆ de subir de graves dommages.

Toute l'année, le code forestier interdit de « porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, plantations, landes et maquis ».

Ces dispositions s'appliquent également pour l'interdiction de fumer en forêt.

Allumer une cigarette ou un feu de camp est passible d'une amende de 135 € qui sera aggravée en cas de responsabilité de dégâts à autrui. Les auteurs même involontaires d'un incendie sont systématiquement recherchés et poursuivis.

Le stationnement et la circulation sur pistes forestières sont strictement règlementés (135 € d'amende).

La circulation en forêt hors des pistes est interdite à tout véhicule (1 500 € d'amende).

POUR MES ACTIVITÉS EN PLEINE NATURE, J'ANTICIPE !

- ◆ Je consulte la météo.
- ◆ Je prends mon téléphone mobile.
- ◆ Je prévois mon entourage de mon itinéraire.
- ◆ Je ne quitte jamais les chemins balisés.

En période à risque incendie, l'accès à certains massifs peut être limité ou interdit. Pour connaître les sites ouverts dans les Pyrénées-Orientales, je consulte le **numéro spécial : 04 68 38 12 05**.

FACE AU FEU

Je garde mon calme : la panique peut provoquer des accidents graves.

Je m'éloigne du feu, jamais dans le sens de déplacement du feu : le feu « court » plus vite qu'un randonneur.

Je sais que la fumée –toxique et qui désoriente– arrive bien avant les flammes. Si je suis surpris par la fumée, je respire à travers un linge humide.

JE NE JETTE PAS MON MÉGOT SUR LA ROUTE



JE RISQUE :

- ◆ Mon mégot peut se retrouver sur le bas côté de la route, où les herbes sèches sont un facteur très probable de départ de feu.
- ◆ J'évite de stationner sur les zones herbeuses. Le pot catalytique du véhicule très chaud peut provoquer un incendie.

Toute l'année, il est interdit de jeter des objets incandescents sur les voies et leurs abords qui traversent les zones boisées, maquis et garrigue. Les auteurs d'un départ de feu par imprudence peuvent être passibles d'une amende de 3 750 € et d'un emprisonnement de 6 mois. Ces sanctions peuvent être aggravées si les dégâts causés à des tiers sont importants.

Ne pas se déclarer en cas de responsabilité d'un incendie par négligence est un délit pour inaction fautive, lourdement condamné. Les automobilistes surpris à jeter leur mégot sur la route peuvent être verbalisés (135 €) par les agents assermentés (gendarmerie, police, O.N.F., D.D.T.M...) simplement en relevant leur numéro d'immatriculation.

J'ANTICIPE

Je stationne toujours de façon à ne pas gêner les secours.

FACE AU FEU

- ◆ Je rebrousse chemin, je m'éloigne du feu.
- ◆ En cas d'impossibilité, je ne sors jamais du véhicule, je ferme les vitres et j'allume les phares.
- ◆ Je ne coupe pas le moteur pour pouvoir repartir dès que possible.

STOP AUX DÉCHARGES SAUVAGES !

Toute accumulation d'ordures dans un endroit non prévu à cet effet est une décharge ou un dépôt sauvage. Le dépôt sauvage va de la canette vide jetée au bord de la route jusqu'à la montagne de pneus usagés s'élevant en pleine nature.

Les impacts des décharges sauvages sur l'environnement sont nombreux : nuisances visuelles et olfactives, risque de pullulations de rats et d'insectes, pollution des sols, pollution des eaux, etc.



Plusieurs textes prévoient et répriment cette infraction, et notamment le Code Pénal (art. R.632-1 et R.635-8).

L'auteur identifié est passible d'une amende d'un montant maximum de 150 € (contravention de 2ème classe). Si un véhicule est utilisé pour effectuer le dépôt, l'amende pourra s'élever alors à 1 500 €, avec confiscation possible du véhicule (contravention de 5ème classe). L'amende peut être supérieure en cas de récidive.

L'auteur du dépôt d'ordures photographié ci-contre a été identifié et poursuivi.

SOYONS SECS AVEC LE « MOUSTIQUE TIGRE » !

Le « moustique tigre » (*Aedes albopictus*) n'est pas grand (moins de 7 mm) et il ne se déplace pas au-delà de 150 mètres, mais c'est un fort nuisant qui pique de jour comme de nuit. De plus, **il peut transmettre deux virus : la dengue et le chikungunya.**



Le moustique tigre pond juste au-dessus d'un niveau d'eau (sale ou propre), dans tout micro récipient. C'est la moindre élévation de ce niveau d'eau qui provoque l'éclosion de ses œufs.

80 % DE SES GÎTES LARVAIRES SE TROUVENT AU SEIN DE DOMICILES PRIVÉS.

Il n'existe pas de traitements insecticides préventifs en avant de la saison. La seule méthode efficace, c'est surveiller les eaux stagnantes et enlever des jardins, des cours, des balcons, etc. tout récipient susceptible de retenir les eaux de pluie ou d'arrosage. Si en cours de saison, de mai à novembre, on ne peut pas supprimer ces récipients, il faut les fermer le plus hermétiquement possible à l'aide d'une moustiquaire ou les vider régulièrement tous les 2 ou 3 jours. Remplacer l'eau dans les coupelles des pots de fleurs par du sable humide permet d'entretenir les végétaux sans offrir le gîte aux moustiques.

**POUR LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE,
PARTOUT, SUPPRIMONS NOS EAUX STAGNANTES !**

En cas de nuisance ressentie, vous pouvez contacter l'E.I.D. Méditerranée au n° Indigo : 0 825 399 110.

LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La chenille processionnaire présente des milliers de poils urticants qui peuvent provoquer des réactions extrêmement dangereuses pour les personnes et pour les animaux.

Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles et il n'existe pas de réglementation nationale de lutte obligatoire. Cependant, dans votre propre intérêt et dans celui de votre entourage, il est fortement recommandé de contrer leur prolifération. Un professionnel agréé saura vous conseiller.

Mesures écologiques les plus efficaces

- **Destruction manuelle des nids et incinération des chenilles récoltées** (sous réserve d'autorisation de brûlage). **La protection contre les risques d'urtication (combinaison, masque, lunettes, gants) est indispensable !**
- **Pose d'un écopiège ou collier anti-chenilles.** A installer de janvier à mai et réutilisable, il permet de capturer et de stopper les chenilles processionnaires du pin au moment où elles descendent le long du tronc en procession pour aller s'enterrer en terre.
- **Traitement aérien avec un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*.**

POUR UNE VRAIE QUALITÉ DE VIE : ZÉRO PESTICIDE

Dans le cadre de sa politique de développement durable, et sans attendre la formalisation de l'Agenda 21 communal, la municipalité s'est engagée dans une démarche « zéro pesticide » afin de mettre en place des pratiques d'entretien des espaces communaux plus respectueuses de la santé des citoyens.



Les pesticides sont des produits chimiques de synthèse destinés à pénétrer les organismes afin de perturber leurs fonctions vitales. Toxiques par nature et donc dangereux pour tout être vivant, ils ne touchent pas seulement les espèces cibles. Par transfert, ils sont partout, invisibles : dans l'air, l'eau, les sols, et finalement dans nos aliments...

La biodégradabilité des pesticides est très variable et contestée. Par ailleurs, l'effet "cocktail" des substances toxiques est souvent sous-estimé. Il s'agit du fait qu'en mélange, les substances chimiques peuvent être plus toxiques que prises séparément. Avant l'homologation d'un produit phytosanitaire, chaque substance active est testée individuellement pour évaluer à quelle dose elle est censée ne plus être dangereuse ; mais les effets des mélanges de substances contenues dans le produit ne sont généralement pas évalués.

Présentes jusque dans nos maisons, portées par le vent ou par le biais des vêtements ou des chaussures, les molécules d'herbicides peuvent se combiner à celles d'autres produits toxiques : anti-moustiques, anti-fourmis, anti-mites, anti-puces, fongicides, etc... Les effets de ces mélanges sur la santé sont encore très mal connus.

5 bonnes raisons de supprimer les pesticides

1. Protéger la santé des habitants et celle des agents d'entretien des espaces communaux

On sait aujourd'hui que les pesticides s'accumulent dans l'organisme de tous les êtres vivants et ont des effets dévastateurs sur la santé et les mécanismes de reproduction. Chez l'homme, ils dégradent le système immunitaire et favorisent le développement de cancers (lymphomes, leucémies, cancers du cerveau et de la vessie). Ils peuvent entraîner des problèmes neurologiques, cognitifs et comportementaux (perturbation du développement du système nerveux, altération des capacités intellectuelles, maladies de Parkinson et d'Alzheimer) et provoquer des malformations fœtales et une baisse de la fertilité masculine.

2. Protéger la qualité des rivières et des nappes, et notamment la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable

Dans toute la France, les Agences de l'Eau constatent l'état de plus en plus préoccupant de la ressource en eau : 96 % des cours d'eau sont contaminés par des pesticides ; en Languedoc-Roussillon, un tiers des ressources souterraines ne peut être utilisé sans traitement pour la consommation humaine.

Même si les usages non agricoles ne correspondent qu'à 10 % des quantités de pesticides utilisées en France (collectivités : 2 % ; particuliers : 8 %), ils représentent près de 30 % de la pollution des eaux françaises par les pesticides : les surdosages sont fréquents et **jusqu'à 40 % de la quantité épandue ruisselle directement vers les cours d'eau** car les traitements sont très souvent effectués sur des surfaces imperméables ou à des endroits directement connectés à l'eau : caniveaux, avaloirs, fossés...

Or, **un seul gramme de pesticide suffit à rendre 10 millions de litres d'eau impropres à la consommation.**

3. Réduire les coûts de traitement des eaux destinées à l'alimentation en eau potable

La pollution croissante des eaux souterraines oblige les usines de production d'eau potable à s'équiper de systèmes de dépollution plus en plus sophistiqués et onéreux. Si nous continuons sur cette lancée, les coûts à la charge des ménages vont augmenter démesurément et aggraver la précarité économique et sociale.

4. Protéger la biodiversité et rétablir l'équilibre écologique de notre environnement

La lutte chimique contre les adventices détruit aussi l'activité biologique du sol et la vie des milieux aquatiques. Elle impacte directement ou indirectement l'ensemble de la chaîne alimentaire. Les plantes jouent un rôle de filtration et d'épuration naturelles de l'air et du sol. Elles servent d'abris et de nourriture à la faune auxiliaire — insectes, oiseaux, batraciens, reptiles, chauve-souris et autres mammifères —, qui sont des maillons essentiels de notre écosystème. La mortalité massive des abeilles est le signe le plus visible de la disparition des insectes, dont beaucoup sont des pollinisateurs. Sans eux, une grande partie de nos ressources alimentaires est menacée.

5. Préserver notre qualité de vie et celle des générations futures

Les économistes sont unanimes : si nous n'adoptons pas d'urgence une gestion plus saine des espaces dans lesquels nous vivons, la réparation de l'environnement, à supposer qu'elle soit possible, aura un coût colossal et les conséquences sociales seront catastrophiques.

... LA SANTÉ DE TOUS !

La révolution verte des Services techniques municipaux en France

Depuis une dizaine d'années, les communes françaises sont de plus en plus nombreuses à remettre en cause les modes d'entretien traditionnels et à explorer de nouvelles pistes de conception et d'entretien des espaces publics sans herbicides. Après avoir testé diverses méthodes destinées à éliminer les adventices de chaque fissure de béton ou de bitume dans les rues et les cimetières, et plutôt que de fermer systématiquement les surfaces, des villes pionnières comme Rennes, Lyon, Besançon, Lille, Versailles, Orléans, Angers, Bordeaux, Paris... ont décidé de **planter plutôt que désherber et remplacer des herbes subies par des plantes choisies**. L'objectif est d'installer une végétation pérenne le long des trottoirs et aux pieds de murs en lieu et place de surfaces minéralisées, afin de réduire à la source la diffusion de polluants et diminuer les interventions humaines coûteuses et fastidieuses : désherbage thermique, arrachage manuel, binage... Tel est le nouveau défi que les gestionnaires de la voirie doivent aujourd'hui relever pour améliorer le bien-être des citoyens !

Les retours d'expériences montrent que cette démarche novatrice en France rencontre l'adhésion des habitants et que leur participation active contribue à sa pleine réussite. Parallèlement à l'élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces selon leur localisation et leurs fonctions, cette stratégie "éco-révolutionnaire" s'appuie sur des actions de communication afin de mieux faire connaître la flore et la faune naturelles, leur utilité et les bienfaits qu'elles peuvent apporter en milieu urbain. Dans certaines communes, des groupes d'habitants bénévoles autogèrent le fleurissement de leur quartier : ils jardinent les trottoirs pour mieux y intégrer la présence d'adventices et faire d'elles des plantes désirées plutôt qu'indésirables. Des rues sont bordées de micro-implantations florales, le pied des arbres est végétalisé... (Source : *Sous le pavé, les fleurs. Métropolitiques. 2013.*)

C'est ainsi que la gestion écologique des espaces génère de nouveaux paysages urbains, une nouvelle esthétique de la ville. Chez nos voisins européens où la conscience écologique est forte, la présence de végétation spontanée le long des trottoirs, au pied des arbres ou dans les cimetières ne choque personne. Elle n'est pas perçue négativement comme un signe de manque d'entretien, mais au contraire comme celui de la bonne santé de leur environnement. Les habitants savent que loin d'être "sale" ou "mauvaise", la flore naturelle est utile.

Et à Laroque ?

En bord de routes, au stade, au camping et dans d'autres espaces verts, la végétation est coupée régulièrement. Mais l'apparence de "propreté" du village, des allées de cimetières, des voiries des lotissements, des ronds-points et des remparts était jusqu'à présent obtenue par épandage de **264 litres d'herbicides par an**.

On sait aujourd'hui que **POLLUER POUR FAIRE PROPRE, C'EST DANGEREUX ET IRRESPONSABLE**. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'orienter l'entretien de l'ensemble du domaine public communal vers une gestion sans pesticides — quitte à ce que les plantes sauvages poussent ici et là. Les agents d'entretien ne sont pas assez disponibles pour les éliminer partout où — grâce aux pesticides ! — nous n'avions pas l'habitude de les voir. Changer de regard, remettre en question certaines pratiques, tester de nouvelles méthodes, réorganiser les tâches, cela demande du temps... De la patience. Et de la tolérance si les résultats ne sont pas instantanément au rendez-vous... Nous entrons dans une phase de transition, avec pour objectif : **un environnement plus sain pour tous !**

Un très grand merci aux membres de la Commission de fleurissement qui soutiennent activement cette démarche de développement durable ainsi qu'aux nombreux Rocatins qui désherbent devant chez eux de manière écologique et fleurissent leurs façades pour le plaisir de tous !



Vivre en intelligence avec la nature,
c'est plus sûr !

CULTIVONS LA VIE SANS PESTICIDES

Nous qui avons la chance d'avoir la nature à notre porte, que savons-nous des interactions entre les plantes et les insectes qui vivent près de nous, dans nos jardins ou aux bords des chemins ?



Généralement, nous ne leur prêtons attention que lorsqu'ils nous gênent. Notre premier réflexe est alors de les éliminer, sans réfléchir à l'utilité de leur présence pour l'équilibre de notre écosystème ni aux effets à terme de leur disparition : prolifération de plantes invasives et d'organismes ravageurs, désertification d'espaces entraînant l'accélération du réchauffement climatique, c'est-à-dire tout l'inverse de ce qui favorise le développement durable !

Le 28 mars dernier, dans le cadre de la « Semaine des alternatives aux pesticides » organisée à Laroque par le Collectif pour les Alternatives aux Pesticides 66, M. Gérard LLORCA et M. Daniel DEYCARD, enseignant au C.F.P.P.A. de Rivesaltes, nous ont présenté une autre approche de notre environnement naturel. Répondant généreusement à l'invitation de notre commune, ils ont souligné les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des pesticides dans l'agriculture et proposé aux jardiniers des alternatives non polluantes à ces produits toxiques. Un problème particulièrement alarmant est celui de la disparition massive des pollinisateurs, liée à l'utilisation des pesticides. 80 % des plantes à fleurs, dont 35 % de plantes alimentaires, sont fécondées par l'intervention d'insectes. Les abeilles mellifères, mais aussi les abeilles solitaires et beaucoup d'autres espèces d'insectes jouent un rôle irremplaçable dans la production de notre alimentation.

Cette soirée interactive a permis de présenter les principes de l'agriculture biologique et des méthodes préventives et curatives faciles à mettre en œuvre : choisir des espèces diversifiées et adaptées au climat et au sol, alterner les familles de plantes, attirer les insectes auxiliaires par l'installation de haies composites et de végétation naturelle, pratiquer le compostage et le paillage... La "permaculture" fait ses premiers pas en France. Reconnaisant la biodiversité comme principe de l'équilibre naturel des écosystèmes, ses pratiques respectueuses de tous les êtres vivants et de leurs relations réciproques visent à créer une production agricole durable et très économe en énergie (travail manuel et mécanique, carburant...). L'exemple présenté des "Vergers Miracle" de Stefan Sobkowiak au Québec était remarquable !

Le 12 avril, le film documentaire de Jean-Yves COLLET « Guerre et paix dans le potager », proposé avec le soutien du Réseau des médiathèques de la Communauté de Communes, a permis de découvrir quelques aspects de la vie secrète, souvent microscopique, des habitants d'un potager cultivé sans insecticide chimique. Les spectateurs ont eu plaisir à voir la surprenante efficacité des insectes auxiliaires dans la lutte contre les nuisibles. La conclusion qu'ils ont pu tirer de cette découverte est la suivante :

Les meilleurs assistants jardiniers sont les insectes auxiliaires.

Hébergeons ces hôtes utiles et peu exigeants qui nous remercieront dès le printemps !

À QUOI RESSEMBLE UN HÔTEL À INSECTES ?

Installé près d'un massif de fleurs, face au soleil, l'hôtel à insectes doit être surélevé d'environ 20 cm ou isolé du sol par des pierres.



La bûche percée

Utiliser un bois dur et sec et surtout non traité. Percez des trous de différents diamètres (de 3 à 16 mm) et de 5 à 10 cm de profondeur sur une face de la bûche. Placer celle-ci dans un endroit ensoleillé à l'abri de la pluie.

Fagot de tiges creuses

Attacher à une branche ou au grillage une petite botte de plusieurs tiges creuses (roseau, ombellifères) de 15 cm de longueur dont on aura laissé une extrémité fermée.

Ces cavités sont appréciées par les abeilles et les guêpes solitaires pour nidifier.

Le refuge à bourdons terrestres. Enterrer à l'envers un pot de fleur garni de paille en laissant le trou du pot apparent. Placer au-dessus une planche surélevée afin de protéger le trou de la pluie.

TOURISME

LA BOTANIQUE S'INVITE DANS LES RANDONNÉES

Samedi 6 juin, de 9 h à 12 h, une randonnée « Botanique et plantes médicinales » clôturera la semaine du Développement Durable.

Cette sortie adaptée à tout public à partir de 5 ans permettra à chacun de découvrir la flore rocatine, ses particularités et ses applications médicinales, de manière ludique.

Sur la même thématique, des randonnées « A la découverte de la forêt et de ses arbres » seront organisées les lundis 20 juillet et 17 août.

Elles seront axées sur une découverte intuitive des arbres, à l'aide d'un support pédagogique et aborderont également le rôle et l'utilité de la forêt dans notre monde moderne.

Le nombre de places étant limité, afin de ne pas en perturber le bon déroulement, pensez à vous inscrire au plus tôt auprès de l'Office de Tourisme. Tarif : 5 € / personne (gratuit pour les moins de 12 ans).

« LAROQUE EN COULEURS » LES PEINTRES SONT DANS LA RUE !

Dimanche 7 juin, de 10 h à 16 h 30, l'Office de Tourisme et l'association « Les Couleurs du Temps » organisent « Laroque en couleurs, les peintres sont dans la rue ! ».

A cette occasion, les peintres et amateurs d'art investiront les rues du vieux village afin de faire découvrir au public leurs techniques, leurs savoir-faire et leur univers. Tout au long de la journée, ils profiteront du cadre exceptionnel de Laroque pour réaliser sous vos yeux des œuvres d'art qu'ils présenteront en fin de journée à l'Office de Tourisme dans le cadre d'un concours coloré. De quoi en prendre plein les yeux !

BALADES HISTORIGOLOTES

Laroque, tel que vous ne l'avez jamais vu !!! Voici l'objet de cette nouvelle balade contée et chantée imaginée par l'Office de Tourisme.

Une visite du village accompagnée par des guides un peu loufoques qui vous transmettront leurs connaissances plus ou moins véridiques sur le village que vous pensiez si bien connaître.

Plusieurs dates s'offrent à vous : **les 7 et 21 juillet, les 4, 18 et 25 août et le 8 septembre.**

A ne rater sous aucun prétexte !!!

ZUMBA PARTIES

Avis aux amateurs, cet été, ça va « zumber » à Laroque !

L'association Boomka proposera des zumba-parties au Théâtre de verdure les dimanches 19 et 26 juillet, 9, 16 et 30 août, ainsi que le samedi 1^{er} août dans le cadre de la Saint-Félix, à partir de 18 h 30.

Cette animation est ouverte à tous, pas besoin de savoir danser, il suffit de se laisser guider.

LA GAZETTE DES ALBÈRES

MODIFICATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Suite à l'adoption de la nouvelle loi de finances de décembre 2014, le Conseil municipal a délibéré afin de modifier le calcul de la taxe de séjour. À compter de cette année, celle-ci augmentera pour tous les types d'hébergement. Un courrier sera envoyé aux propriétaires afin de les informer du changement de tarif.

Suite à cette obligation légale d'augmentation, le Conseil municipal a décidé de retenir les tarifs les plus bas. comme c'était le cas auparavant.

Le point positif de cette nouvelle loi est la possibilité, saisie par la municipalité, de favoriser tous les hébergements classés qui font l'effort de proposer des prestations de qualité.

Un projet inter-villages qui a de l'idée... de sorties !!!

Afin de valoriser et de promouvoir le territoire des Albères, les communes de Laroque, Montesquieu, Palau, Saint-André, Saint-Genis, Sorède et Villelongue se sont associées et ont édité la nouvelle « **GAZETTE DES ALBÈRES** ».

Ce document commun présente tous les deux mois, d'une part, un élément du patrimoine de l'un des villages, mais surtout l'ensemble des manifestations du territoire programmées sur la période.

Vous pouvez dès à présent vous le procurer à l'Office de Tourisme ou le télécharger sur le site Internet de Laroque : www.laroque-des-alberes.fr (rubrique : TOURISME / CALENDRIER DES MANIFESTATIONS/ LA Gazette des Albères).

CARNAVAL

Le 27 février, entre 14 h et 15 h, la mairie a exceptionnellement fermé ses portes devant la tempête de confettis qui, comme chaque année, s'est abattue sur elle avec force fracas.

Soucieux de préserver la paix des locaux administratifs, le Maire a courageusement quitté l'enceinte protégée pour se rendre au-devant des assaillants. Il a été salué par des cris de joie, un redoublement du tintamarre et des averses multicolores bien ciblées.

Stoïque et souriant devant l'épreuve, il a été libéré après épuisement des munitions, dans l'allégresse générale.



CHASSE AUX OEUFS

Le lundi de Pâques, grâce aux "PAPILLONS DE NUIT", les enfants ont à nouveau connu l'excitation et le plaisir de chercher des œufs en chocolat sur le territoire communal, en l'occurrence au Théâtre de verdure. Une initiative devenue traditionnelle, mais qui mérite un grand merci aux membres de l'association !



Programme d'animations à la Médiathèque



"SEQUOYAH"

Dans le cadre de la Fête du livre vivant 2015, des spectacles sont offerts aux médiathèques. Le 8 avril, Laroque a accueilli Flora MARCEL, de la Compagnie "BEAU BRUIT", pour la présentation de « SEQUOYAH », d'après l'album de Frédéric MARAIS.

Un mot étrange, un nom d'ailleurs. Sequoyah : un arbre, un homme, un raté, un héros ? Comment savoir, s'il nous manque les mots, si le livre reste muet ?

Mais la magie opère lorsque la littérature et le réel se rencontrent, et les lettres retrouvées complètent le livre pour raconter l'histoire de l'Indien Sequoyah qui inventa

et enseigna l'alphabet cherokee.

Deux classes de l'école primaire(C.P. et C.E.1) ont bénéficié de ce programme. Au cours d'un petit atelier qui a suivi le spectacle, les enfants ont réinventé l'histoire en se mettant dans la peau du petit indien devenu un héros.



Coup de cœur de la bibliothécaire

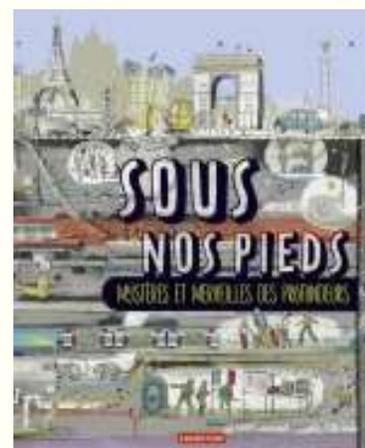
SOUS NOS PIEDS :

MYSTÈRES ET MERVEILLES DES PROFONDEURS

Auteur : Jane Price. Illustrateur : James Gulliver Hancock.

A l'échelle de la planète, le sol sous nos pieds n'est pas plus épais qu'une coquille d'oeuf. Et savez-vous ce qu'il cache ? Des trous, des grottes, des galeries, des tunnels... Bien sûr, mais dans ces trous, ces grottes, ces galeries, ces tunnels ?

En feuilletant cet album, vous partirez à la découverte de fossiles, de créatures étonnantes qui vivent dans l'obscurité, de cités secrètes, de trésors enfouis... Et de plein d'autres choses inimaginables. Ce voyage sous la terre passionnera les enfants à partir de 10 ans et pourra même étonner leurs parents !



ÉVÉNEMENTS, RENCONTRES...

LE PARTAGE DE L'OMELETTE PASCALE ENTRE LES HABITANTS DU VILLAGE

La municipalité souhaitait faire revivre cette tradition catalane de convivialité et de gourmandise. Grâce à l'engagement d'une trentaine de bénévoles de tous âges et de diverses nationalités, grâce aussi au soutien de la population, cette fête a été un succès !



1. Collecte de 952 œufs et ingrédients pour l'omelette catalane

Le Maire adresse ses plus vifs remerciements à toutes les personnes qui ont généreusement contribué à la réussite de cette belle fête traditionnelle !

2. Confection des *bunyetes*

Opération menée tambour battant, dans une parfaite organisation intergénérationnelle et internationale, avec le plaisir visible de chacun de mettre la main à la pâte !

3. Vente des *bunyetes*

Parfumées à la fleur d'oranger, croustillantes à souhait et bien saupoudrées de sucre, 400 délicieuses *bunyetes* ont à peine eu le temps d'apparaître sur l'étal qu'elles avaient déjà disparu !

Vu l'énorme demande des gourmands rocatins, il est prévu de doubler leur nombre l'an prochain.



5. Les chefs cuisiniers au travail



4. Arrivée de la BUTIFANFARE au Théâtre de verdure



6. Le régal collectif





Monique DUGUÉ :
Chapelles des Pyrénées-Orientales

20 très beaux témoignages
du bonheur de la contemplation

Reine BARON

Huit tableaux racontent une histoire : huit étapes de la vie depuis la vague originelle jusqu'à la dernière qui voit s'éteindre la lumière à l'horizon en un seul point flamboyant.

Entre-temps, la mer a contourné un village perché et coloré puis, petit à petit, elle a effacé les traces : le village blanchit, les roches disparaissent, emportant tout sur son passage. Mais il reste une toute petite lueur d'espoir : l'étincelle par qui tout va recommencer.



Aquarelle de Françoise DICKSON

LAROQUE S'EXPORTE AUX ETATS-UNIS !

Du 22 Juin au 26 Juillet 2015, une exposition d'aquarelles au "Ernst Cultural Center" de l'Université d'Annandale, une ville proche de Washington D.C. en Virginie du Nord, mettra à l'honneur notre beau village de Laroque et ses environs !

L'origine de cet événement ? L'été dernier, accueillie par l'association "Les Couleurs du Temps", Madame Marni MAREE, aquarelliste américaine, est venue avec ses élèves découvrir Laroque. Le charme de notre région a inspiré les artistes et c'est grâce à leurs œuvres que notre petit village des Albères va bientôt devenir célèbre outre Atlantique !

Marni et son groupe d'élèves (qui se sont baptisées "les Laroquettes") sont tellement enchantées de l'accueil reçu l'année dernière qu'elles ont l'intention de revenir à Laroque cet été, du 22 au 29 août. Un bel exemple d'échange culturel et artistique !

LE PATRIMOINE DE LAROQUE

CONFÉRENCE SUR LE LIEU DE CULTE DE LA FAJOUSE

Le 21 mars, nous avons eu le plaisir de recevoir Madame Ingrid DUNYACH, archéologue, doctorante à l'Université de Perpignan et Présidente du Groupe de Préhistoire du Vallespir et des Aspres-Françoise Claustre de Céret. Cette conférence agrémentée par un diaporama nous a permis de découvrir un sanctuaire de source gréco-romain au sommet des Albères. Celui-ci devrait dater de la fin du V^{ème} siècle avant J.C., aux périodes romaines.



C'est un lieu de culte singulier qui se trouve dans la réserve naturelle de la Massane près d'une source. Comme nous l'explique la conférencière : ces principaux vestiges témoignent d'une activité rituelle dans le comblement du bassin qui ceinture la source.



Lors de ces fouilles, il a été découvert des morceaux de vases en céramique fine, des petites coupelles dont une partie aurait été fabriquée dans les ateliers de la colonie grecque de Rosas ou de la côte catalane, et également plusieurs vases à parfum en verres colorés d'origine grecque.



Comme nous l'explique notre invitée, « le mobilier renvoie à des faciès majoritairement emporitains ; il semble fort probable que dès le III^e-II^e siècle avant J.C., ces populations contrôlent cette partie de l'Albère, entre la mer Méditerranée et le Trophée de Pompée ». La recherche devrait continuer dans cet espace qui recèle certainement beaucoup d'autres richesses.

Merci encore à Madame Ingrid DUNYACH pour cet exposé très enrichissant sur notre secteur des Albères !

VIE ASSOCIATIVE

LAROQUE ARTS ET CULTURE

CONFÉRENCES

Les 14 février et 23 mai, nous avons eu le plaisir d'entendre Mme Danielle HAMELIN conter les deux premiers épisodes de la vie étonnante de CASANOVA. L'évocation passionnée de ce personnage extraordinaire était le point de départ d'un fabuleux voyage dans l'univers bouillonnant de Venise au XVIIIe siècle... A poursuivre absolument !



CONCERTS



14 mars : **TRIO SYRTO**

Musiques traditionnelles revisitées avec talent, fougue et enthousiasme par Hélène DURET (clarinette), Ambre VUILLERMOZ (accordéon), Chloé LUCAS (contrebasse) et superbement accompagnées à la batterie par Maxime ROUAYROUX.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

25 et 26 avril : **23 exposants** venus de Laroque, Sorède, Villelongue, Perpignan, Berlin..., **134 magnifiques photos, plus de 180 visiteurs**. Un vrai plaisir !

Vu la qualité quasi équivalente de plusieurs photos dans chacune des cinq catégories, le jury a eu une tâche particulièrement difficile. Mais il fallait choisir...

Les prix ont été attribués à : M. C. BOHRER (Animaux : *Espinavell, chevaux*) ; M. A. PANNEEL (Constructions : *Maisons à Laroque*) ; Mme M. STOW (Nature : *Desprès del foc*) ; M. M. COOPER (Noir et blanc : *Auschwitz*) ; M. M. COOPER (Humanité : *Mariage*). Cette dernière photo (reproduite ci-contre) a également remporté le Prix du public comme étant la "Meilleure photo" de toute l'exposition.

Toutes nos félicitations et un chaleureux merci à tous les participants !



BIENVENUE À NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS !

- **Samedi 13 juin 2015 à 17 h**, au F.A.C.

Concert avec LES VIGATAN BLUES au profit de l'association Aide Médicale au Cameroun (A.M.D.A.C.)

- **Dimanche 5 juillet 2015**, au Théâtre de verdure, avec l'Office de Tourisme **Spécialités gastronomiques internationales pour FESTIV'LAROQUE**

- **Lundi 3 août 2015 à partir de 12 h**, devant la Chapelle N.-D. de Tanya **Conférence sur l'histoire de Laroque par M. Jean-Pierre LACOMBE et Pique-nique tiré du sac**

- **Du vendredi 9 au dimanche 11 octobre 2015**, au Théâtre de verdure **Festival de théâtre avec la Compagnie "PAS DE DEUX" (Suisse)**

- **Dimanche 25 octobre 2015 à 17 h**, au F.A.C.

Concert hommage à JORDI BARRE PAR "CANTEM JORDI "

REMISE DE MÉDAILLES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 FÉVRIER 2015



Madame Paulette RABASSE :
Croix du Combattant



Monsieur Roger MOLTO :
Médaille et Diplôme du
Mérite fédéral



Dix veuves de guerre ont reçu l'Insigne de veuve "Ancien Combattant" de la main de Madame Mireille LANÇON, Déléguée régionale, et de Madame Marie-Thérèse DEPECKER, Déléguée à la Section.



Monsieur Louis MORIZE :
Médaille en remerciement de
20 ans de service comme
Trésorier de la Section.



Le Général René DORANDEU remet la médaille et le diplôme "PALME D'OR CIVISME ET DÉVOUEMENT" à Monsieur Alain MORELLE.

A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.V.G. / LE SOUVENIR FRANÇAIS

COMMÉMORATIONS

26 avril : Lecture du Message des Déportés pour la Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Extraits du Message : « Les déportés rappellent, pour les avoir vécus, à quels désastres conduisent la violence, le mépris de la dignité humaine, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. [...]

L'oubli, la banalisation de l'horreur et de la violence, l'instrumentalisation de la peur et le rejet de l'autre sont les dangers réels qui menacent nos sociétés. [...]

Il appartient aux nouvelles générations d'honorer l'action et les sacrifices des déportés en agissant pour que le respect de la dignité humaine, la solidarité et la liberté triomphent à nouveau dans un monde plus juste et plus pacifique. »



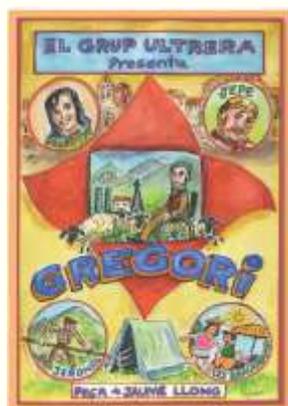
8 mai : Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde guerre mondiale en Europe



En cette journée nationale, la France a rappelé le souvenir des innombrables victimes des armées nazies ainsi que les sacrifices de toutes celles et de tous ceux qui, par leur engagement et leurs combats de cinq longues années, contribuèrent à la victoire. C'est à eux que nous devons la liberté et la paix dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

De ces souffrances ont germé un incommensurable désir de paix et l'irréversible besoin d'Europe. La paix, qui paraît être une évidence, est une valeur inestimable dont cette journée nationale nous rappelle le prix et la fragilité.

THÉÂTRE CATALAN



1^{er} mars 2015 :

Jouée par le sympathique « GRUP ULTRERA » de Sorède, la pièce « Gregori » de Jaume LLONG a été applaudie avec enthousiasme par le public rocatin.

RANDONNEURS DE BAGÀ À LAROQUE



Dans le cadre du jumelage Laroque-des-Albères/Bagà, LAROQUE RANDO, club affilié au Comité Départemental des P.O. de la Fédération Française de Randonnée, a organisé une rencontre avec nos "cousins randonneurs" de Bagà le week-end des 2 et 3 mai.

Au programme du samedi, une randonnée de 7 heures sur les hauts de Laroque s'est terminée par la visite du village. Avant l'hébergement par les adhérents de l'association, l'apéritif, puis le dîner se sont déroulés à la Salle de Bridge.

Le dimanche, nouvelle randonnée de 7 heures au départ de Collioure avec une tournée dans la ville, puis pique-nique au pied de la Tour Madeloc.

Une seconde rencontre à Bagà est envisagée courant septembre ou octobre.

SOFT EFFORT

SOFT EFFORT a participé dernièrement à la compétition de gymnastique régionale à Uzès le samedi et dimanche 21 et 22 Mars 2015. Les résultats obtenus sont plus qu'honorables puisque **les deux équipes présentées se sont hissées chacune dans leur catégorie sur les premières marches du podium.**

L'équipe des N7 7-12 ans, composée de Lilou COURANT, Marion DUCHENE MARULLAZ, Léa FUMADO, Violette LAYANI, Shaymâa KADDOURI, et Carla MENDEZ, a terminé 1^{ère} du classement par équipe.

Shaymâa s'offre en plus une très belle première place en classement individuel pour la seconde fois consécutive. L'équipe est qualifiée pour la finale à Nantes qui aura lieu les 30 et 31 mai 2015.

L'équipe des N7 11 ans et plus, composée de Léa COLMENERO, Laura DELAUNAY, Solène MANGAN, Lou HAN MOUREAU, Pauline SANCHEZ et Elisa TAINE, monte sur la 2^{ème} marche du podium avec une très belle 2^{ème} place *ex aequo* en classement individuel pour Lou et Laura. Ces dernières sont qualifiées pour la finale interrégionale à Aurillac les 23 et 24 mai 2015.

SOFT EFFORT est un jeune club très prometteur de par ces excellents résultats obtenus depuis deux ans. Ces résultats sont le fruit d'un entraînement sérieux au fil de semaines intenses de préparation. Leur réussite nécessite des moyens importants pour la location d'un gymnase doté de matériel technique, pour leur déplacements vers les compétitions... et il espère avoir encore quelques partenaires pour soutenir ses gymnastes pleines d'avenir.



PILATES / RAPPEL DES HORAIRES

Création de cours supplémentaires :

le lundi de 19 h à 20 h spécialement pour les hommes
le mardi de 18 h à 19 h niveau débutant

Rappel des horaires déjà en place :

mardi et jeudi matin de 9 h 15 à 10 h 15
jeudi soir de 19 h à 20 h

Professeur : IMBERT LAURENCE, professeure de danse, B.E.E.S. Métier de la forme, diplômée PILATES
Contact : 06 03 13 07 83

A.S.L.A. TENNIS

La saison tennistique bat son plein et le club de Laroque se voit à nouveau honoré par les belles performances de ses joueurs.



Sonia et Nicolas,
chacun champion départemental
de sa catégorie d'âge

Sur le plan individuel, ce sont deux titres de champions des Pyrénées-Orientales qui ont été brillamment acquis. Chez les femmes, Sonia ARRAMI BAC (classée 30/3) a ouvert la voie. C'est sous une chaleur accablante, après deux heures de match et 3 sets très disputés, qu'elle a acquis son premier de titre dans la catégorie des plus de 35ans.

Chez les garçons, le jeune Nicolas COLNÉ, (classé 15/3), dans la catégorie des 12 ans, a remporté avec panache son match face à un adversaire méritant. Avec son titre en poche, Nicolas se voit ouvrir les portes des régionaux qu'il disputera le 13 mai à La Grande Motte. Quant au jeune Nathan FABRE (classé 15/3), habitué aux titres, il s'est à nouveau distingué en remportant le tournoi de Thuir dans la catégorie 13/14 ans.

Sur le plan collectif, plusieurs équipes étaient engagées dans différentes catégories. Elles se sont bien battues et ont obtenu de très bons résultats. Parmi elles, il faut souligner la très belle performance de l'équipe 1 Dames qui termine première de sa poule et se voit qualifiée pour les finales qu'elle disputera le 10 mai au Grand Stade, Saint Cyprien. La montée en 1^{ère} division départementale est assurée.

Nous vous rappelons que le dimanche 14 juin aura lieu notre assemblée générale avec repas et que du jeudi 16 juillet au dimanche 26 juillet se disputera notre tournoi Open Jeunes.

Venez nombreux nous rejoindre et applaudir et soutenir nos jeunes dans ce beau tournoi !



L'équipe première de dames :
Mélanie, Nadège, Anne, Sonia
et Muriel

CLUB CANIN A.O.C.



Christelle FLORENSON et sa Border Collie DOUCE FOLIE sont premières aux sélectifs qui les mènera à Cabariot où elles ont remporté, ce qui est exceptionnel, à la fois la Coupe de France le 2 mai 2015, mais également le Championnat de France d'Obéissance le lendemain.

Le petit club canin Rocatin A.O.C. est fier de son duo qui est sélectionné dans l'Equipe de France et participera en juin au Championnat du monde à Turin !



LAROQUE RANDO

2015, et LAROQUE RANDO démarre une nouvelle année avec toujours de nombreux adhérents et un calendrier riche de projets : deux jours en gîte au Pech de Bugarach et deux jours également dans la Vallée d'Eyne, Semaine en Corse mi-septembre, randonnées à Bagà dans le cadre du jumelage, Fête du club, Rando Challenge,...

Le week-end des 2 et 3 mai a vu l'accueil de nos "cousins" de Bagà avec deux randonnées sportives pour découvrir Laroque et la Côte Vermeille.

Les randonnées proposées chaque mois par nos quatorze animateurs sont fort appréciées de tous.

Le programme des randonnées et les bulletins d'inscription sont toujours disponibles à l'Office du Tourisme ainsi que sur notre site internet : laroquerando.fr

A bientôt sur les sentiers...



LES COULEURS DU TEMPS

PROGRAMME HORS ACTIVITÉS HABITUELLES

Dimanche 7 Juin : « LAROQUE EN COULEURS » (Concours de peinture)

Les peintres seront dans les rues du village et peindront sur place.

Emplacements tirés au sort le matin de la manifestation ...et résultats du concours en fin de journée à l'Office de Tourisme.

Inscriptions et renseignements :

Atelier « Les Couleurs du Temps » 52, rue Arago – Laroque des Albères.

Tél. : 04 68 89 05 38 ou 06 31 93 43 73 (laisser un message) ou courriel : lescouleursdutemps@sfr.fr



Possible le **10, 11 et/ou 12 juin : STAGE D'AQUARELLE avec Gilles COUTAL**, membre de la Société Française d'Aquarelle. Contacter l'Atelier pour inscription.

Du 10 juillet à fin août : OPÉRATION « VIDE-CARTONS » ... comme les années précédentes.

Et... **du 22 au 29 Août : LES AQUARELLISTES AMÉRICAINES REVIENNENT !...** Tellement contentes de l'expérience de l'an dernier... Elles se sont baptisées « Les Laroquettes »... !!! Notre village est devenu « The Star » dans les milieux artistiques de Virginie du Nord...Nul n'est prophète en son pays !!!...Nous sommes très heureux de les recevoir à nouveau et nous prévoyons une journée d'aquarelle franco-américaine ouverte à tous les amateurs d'aquarelle, en extérieur, pendant le séjour du groupe à Laroque-des-Albères. Nous contacter le moment venu.

A.D.E.P.O.

L'Association de Défense des Polyhandicapés sur la toile

Créée en 2001 pour défendre et porter les revendications des personnes polyhandicapées, A.D.E.P.O. est désormais référencée sur Internet par le lien suivant : <http://www.adepo.fr/fr>

Nous remercions les lecteurs de ce bulletin et tout particulièrement la population rocatine de montrer son intérêt pour une cause qu'elle connaît bien maintenant en allant visiter ce site. Elle y constatera que malgré les actions nombreuses qu'elle a menées, A.D.E.P.O. n'a pas fait beaucoup progresser la cause des personnes polyhandicapées. A.D.E.P.O. reste cependant persuadée que cette cause, noble entre toutes, ne pourra être ignorée plus longtemps. Pour cela elle a besoin de toutes les bonnes volontés qu'elle ne manquera pas de solliciter quand le temps sera venu de dire fort ce qu'elle s'impose de dire sur un ton convenu.



Elle profite de ces quelques lignes pour remercier l'engagement à ses cotés de certaines de ces bonnes volontés et espérer que de nombreuses autres se joindront à elles.

Francis Roque, Président. 24 Av. Côte Vermeille Laroque-des-Albères. francis-roque@wanadoo.fr

COLLA ALBERA DANSA

La colla ALBERA DANSA (8 ans) a participé l'an dernier à Laroque aux Feux de la Saint-Jean et à la fête du jumelage du village avec Bagà. Ce faisant, bien que « basée » à Villelongue-dels-Monts, elle était ici aussi un peu « chez elle ».

En effet, si elle réunit des personnes de différents villages de Catalogne Sud et de Catalogne Nord et s'est étoffée d'année en année, les Rocatins y sont fort bien représentés ! Depuis trois ans maintenant, six d'entre eux, contaminés par le « virus » de la danse, comptent parmi les effectifs et participent très activement à la vie de la colla.

ALBERA DANSA démarre très fort l'année 2015. En effet, au premier concours de la saison qui se déroulait pour la première fois à Perpignan et qu'elle co-organisait avec la Mairie de Perpignan et la Fédération Sardaignaise du Roussillon, elle est montée sur la deuxième marche du podium en se classant deuxième sur onze collas. Émus et fiers, nous avons partagé ce moment très agréable comme nous partageons les efforts et le travail assidu indispensable à la progression du groupe. VISCA !



INFORMATIONS DIVERSES



PROTECTION DES ANIMAUX : UNE ASSOCIATION A VU LE JOUR

CONTRÔLE et PROTECTION du CHAT ROCATIN

Préoccupés par la prolifération et le sort des chats de la commune, quelques habitants de Laroque ont décidé de prendre en main le problème des chats errants. Après une entrevue avec Monsieur le Maire et la création d'une association, une action va pouvoir être menée prochainement.

L'objectif de la C.P.C.R. ("Contrôle et Protection du Chat Rocatin"), est de faire procéder à la stérilisation des chats errants afin d'éviter leur prolifération, et ce, dans l'intérêt général.



Pour alimenter sa trésorerie et afin d'être opérationnelle dès que possible, l'association lance un appel à votre générosité.

Un reçu sera fourni pour tout don et toute adhésion de 20 euros.

Toutes les personnes qui souhaitent soutenir notre action et nous aider sont les bienvenues !

Contact : 06.30.19.49.31 ou 06.61.26.88.38

Mme Cathy GELFI, Présidente

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Semaine européenne du développement durable a lieu du 30 mai au 5 juin.

Son objectif est de sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement durable. Il s'agit également d'apporter des solutions concrètes et d'inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.

LES RENDEZ-VOUS À LAROQUE

Samedi 30 mai à 10 h : « DE LA VIGNE AU VIN NATUREL ». Echanges autour des pratiques culturelles en bio-dynamie, visite du Domaine *Le Temps retrouvé*, dégustation. Inscriptions à l'Office de Tourisme.

Lundi 1^{er} juin à 19 h (F.A.C.)

Réunion publique « DÉMARCHE COMMUNALE ZÉRO PESTICIDE »

Vendredi 5 juin 2015 à 18 h 15 (Médiathèque) Conférence « RÉSEAUX D'IRRIGATION D'ICI ET D'AILLEURS. L'EAU, PÉTROLE DU MOYEN ÂGE » par M. André FIEU. Entrée libre.

Samedi 6 juin, de 9 h à 12 h : Randonnée « BOTANIQUE ET PLANTES MÉDICINALES ». Inscriptions à l'Office de Tourisme. 5 € pour les adultes, gratuit pour les moins de 12 ans.

Aux heures d'ouverture de l'Office de Tourisme

- ♦ Exposition d'affiches réalisées par les enfants des écoles
- ♦ Documentaire sur le jardinage au naturel : « GUERRE ET PAIX DANS LE POTAGER » de J.-Yves Collet
- ♦ Exposition d'un « Hôtel à insectes » construit par les jeunes des Albères (P.I.J.) et le C.L.A.E.

Toute la semaine, organisation d'une tombola gratuite chez les commerçants de l'U.C.A.I.R.

Tirage : Samedi 6 juin à 12 h à l'Office de Tourisme. (Lots : produits bio)

UN TRÉSOR À LAROQUE ?

En rencontrant nombre de gens du village, nous avons découvert l'énorme richesse existant dans leur mémoire.

Nous aimerions permettre le partage et la transmission de leurs souvenirs et de leurs témoignages.

Si vous souhaitez participer,
merci de contacter la mairie ou

Mme Mary RADFORD, tél. 04 68 85 49 97,
e-mail : imradford@gmail.com

ETAT CIVIL

(Selon les informations portées au Registre d'état civil de la mairie entre le 01/01/2015 et le 30/04/2015)

NAISSANCES

31/01/2015 : Lola MARTIN VEGAS
15/02/2015 : Clotilde LAUTEL-SAULNIER
04/03/2015 : Julien COSTESÈQUE
10/03/2015 : Emma IKEZOUHENE
11/03/2015 : Lily BOURDARIAS

MARIAGES

10/01/2015 :
Patricia DO NASCIMENTO et Gaëtan LEGENTIL
28/02/2015 :
Isabelle GUERIN et José SANCHEZ
11/04/2015 :
Cécilia FRIDLENDER et Jean-Louis JALLA

DÉCÈS

03/01/2015 : Angela NOLAN
03/01/2015 : Helmut BARRENSTEIN
12/01/2015 : Colette PUIG
29/01/2015 : Rémi COLL
14/02/2015 : Jeannine ESCLOPPÉ
14/02/2015 : Michèle BORDE
01/04/2015 : Manfred SEIBERT
07/04/2015 : Marguerite DESSOY
14/04/2015 : Jacqueline TROUSSU
26/04/2015 : Justine CORDOBES



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

La carte donnant droit à déposer des déchets à la déchèterie intercommunale de Laroque n'est pas délivrée à la mairie, mais au bureau d'accueil de la déchèterie, sur présentation de photocopies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 6 juin 2015 (Office de Tourisme)
de 9 h à 12 h : RANDONNÉE BOTANIQUE
Dimanche 7 juin 2015 (dans les rues du village)
de 10 h à 17 h : LAROQUE EN COULEURS (Concours de peinture organisé par LES COULEURS DU TEMPS)
Samedi 13 juin 2015 (F.A.C.)
17 h : CONCERT avec les VIGATAN BLUES (L.A.E.C.)
Mardi 23 juin 2015 (Théâtre de verdure)
FEUX DE LA SAINT-JEAN
Lundi 29 juin 2015 (F.A.C.)
DE 16 h à 20 h : DON DU SANG

Dimanche 5 juillet 2015 (Théâtre de verdure)
de 9 h à 21 h : FESTIV'LAROQUE
Jeudi 9 juillet 2015 (Cour des écoles)
22 h : CINÉMAGINAIRE
Du lundi 13 au mardi 14 juillet 2015
FÊTE NATIONALE
Vendredi 17 juillet 2015 (Office de Tourisme)
9 h : RALLYE PÉDESTRE
Du 17 au 26 juillet 2015 : TOURNOI DE TENNIS JEUNES
Samedi 18 juillet à 20 h 30 (Chapelle N.-D. de Tanya)
20 h 30 : CONCERT (LE PATRIMOINE)
Lundi 20 juillet 2015 de 9 h à 12 h (Office de Tourisme)
RANDONNÉE À THÈME : "A la découverte de la forêt et de ses arbres"
Jeudi 23 juillet 2015 (Théâtre de verdure)
19 h : MARCHÉ GOURMAND NOCTURNE
Samedi 25 juillet 2015 (Théâtre de verdure)
GRAND BAL AVEC DJ MÉGA-BASS
Mardi 28 juillet 2015 (Office de Tourisme)
9 h : RALLYE PÉDESTRE

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 août 2015
FÊTE DE LA SAINT-FÉLIX
Lundi 3 août 2015 à partir de 12 h (Chapelle de Tanya)
CONFÉRENCE sur l'histoire de Laroque de M. J.-Pierre LACOMBE. Pique-nique tiré du sac. (L.A.E.C.)
Jeudi 6 août 2015 (Théâtre de verdure)
19 h : MARCHÉ GOURMAND NOCTURNE
Jeudi 13 août 2015 (Cour des écoles)
21 h 30 : CINÉMAGINAIRE
Jeudi 20 août 2015 (Théâtre de verdure)
19 h : MARCHÉ GOURMAND NOCTURNE

Vendredi 4 septembre 2015 (Théâtre de verdure)
19 h : MARCHÉ GOURMAND NOCTURNE
Mercredi 9 septembre 2015 (Théâtre de verdure)
De 11 h à 18 h : JOURNÉE DÉCOUVERTE ET INITIATION DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Du vendredi 9 au dimanche 11 octobre 2015
(Théâtre de verdure) FESTIVAL DE THÉÂTRE avec la Compagnie "PAS DE DEUX" (Suisse) (L.A.E.C.)
Dimanche 25 octobre 2015 à 17 H (F.A.C.)
CONCERT HOMMAGE À JORDI BARRE par "CANTEM JORDI" (L.A.E.C.)

INFORMATIONS PRATIQUES

OFFICE DU TOURISME

Tél. : 04 68 95 49 97

tourisme@laroque-des-alberes.fr

Horaires d'ouverture :

Du 1er septembre au 30 juin :

Du lundi au vendredi :

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Du 1^{er} juillet au 31 août :

Du lundi au samedi :

de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

Le dimanche : de 9 h à 12 h 30

ECOLE MATERNELLE

Tél. 04 68 95 41 39

ECOLE PRIMAIRE

Tél. 04 68 89 07 60

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 04 68 95 41 47

Horaires d'ouverture :

Mardi : de 9 h à 12 h

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Vendredi : de 15 h à 18 h

Samedi : de 14 h à 17 h

POINT INFORMATION JEUNESSE

Lieu d'accueil: Camping municipal

Mardi, mercredi, vendredi de 16h45 à 18h30

Contact : Pierre MERCURY 06 33 50 95 70

arelais@cc-alberescotevermeille.com

PÔLE ENFANCE - JEUNESSE de la C.d.C.

<http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr/>

Enfance-Jeunesse

POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Pour des informations ou un rendez-vous :

Tél. 06 81 29 81 76 ou

oserdirepaej66@gmail.com

www.oserdire.asso.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie de Laroque :

les 3^{ème} jeudi du mois de 9 h à 12 h

ou sur rendez-vous : Tél. 04 68 95 35 10

ASSURANCE MALADIE

Tél. 36 46

C.A.F.

Tél. 08 10 25 66 10

<http://www.caf.fr>

Permanences : Mairie d'Argelès-sur-Mer

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS :18

SAMU :04 68 61 66 66 ou 15

GENDARMERIE :04 68 89 70 07 ou 17

PHARMACIE DE GARDE :32 37

DÉPANNAGE URGENT

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT :

(24 h/24 et 7 j/7).....04 68 95 21 95

ERDF :0 810 333 066

GRDF :0 800 47 33 33

France TÉLÉCOM :10 13 ou 10 15

POSTE

Tél. 04 68 89 15 25

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi :

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

Jeudi :

de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

Mercredi, vendredi, samedi :

de 8 h 30 à 12 h

DÉCHÈTERIE

Tél. 04 68 95 43 77

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi :

de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45

Dimanche : de 9 h à 11 h 45

Fermé les jours fériés

TRI ET COLLECTE DES DÉCHETS

Lundi et vendredi : ordures ménagères

(sacs et poubelles marron)

Mercredi : emballages recyclables

(sacs et poubelles jaunes)

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

le premier lundi de chaque mois

(Inscription en mairie obligatoire au plus tard le vendredi de la semaine précédente)

PILES USAGÉES et BOUCHONS

Vous pouvez déposer vos piles usagées et vos bouchons (liège ou plastique) à l'Office de Tourisme.

LE BUS À 1 €

Tél. 04 68 55 68 00

+ d'infos : Conseil Général

Tél. 04 68 80 80 80 ou www.cg66.fr